

RAPPORT D'ORIENTATION

2023-2024



Vivre ensemble est une force

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES GÉNÉRALES

- > Accompagner les recueils d'avis et/ou de validation de nos nouveaux statuts par les instances légitimes (CSE, CA et AG 2024).
- > Accompagner la transmission pour validation des nouveaux statuts par les autorités nationales (conseil d'Etat et ministère de l'intérieur) dans une absolue protection de la reconnaissance d'utilité publique de l'AEIM.
- > Finaliser la négociation du CPOM 2024-2028.
- > Accompagner la finalisation du processus de fusion par l'AEIM de l'association TURBULENCES pour le troisième trimestre 2024.
- > Poursuivre et ou engager de nouveaux partenariats, développements, rapprochements associatifs et élargissements de nos agréments (protection de l'enfance).
- > Poursuivre le développement de la culture de gestion et de prévention des risques professionnels (DUEVRP, AT/MP, RPS...).
- > Poursuivre la démarche engagée par l'employeur et les élus en matière de QVT pour les salariés (baromètre QVT, journées de prévention...).
- > Poursuivre les réflexions et la mise en œuvre de toutes les actions utiles et réalisables sur le plan de la démarche RSE.
- > Promouvoir l'AEIM en tant que « association ressource » auprès de ses partenaires et autorités de contrôle (Etat, ARS et Conseils départementaux).

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE ENFANCE, EDUCATION ET SCOLARISATION

- > Poursuivre le déploiement des DAME et la territorialisation de l'offre de service.
- > Poursuivre la dynamique de coopération avec l'Education Nationale.
- > Développer des actions et des dispositifs en faveur de la petite enfance.
- > Promouvoir le sport et la culture avec les partenaires de droit commun.
- > Poursuivre l'adaptation de l'offre de service en faveur des publics les plus vulnérables.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE SANITAIRE ET QUALITÉ

- > Poursuivre les travaux des politiques Sanitaire et Qualité en tant que dispositions organisationnelles, matérielles, humaines et documentaires déclinées en transversalité, pour améliorer le fonctionnement et la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées.
- > Poursuivre l'accompagnement des ESMS dans la préparation aux évaluations afin de répondre aux obligations réglementaires et d'être en conformité avec le référentiel de la Haute Autorité de Santé.
- > Proposer une déclinaison opérationnelle d'espaces de réflexion éthique au sein des ESMS.
- > Poursuivre la dynamique engagée sur l'accompagnement en santé sexuelle : montée en compétences d'une IDE détachée sur le centre de santé sexuel du GHEMM de Lunéville.
- > Maintenir les partenariats existants, en engager de nouveaux afin de développer les modalités d'accès aux soins, dans les dispositifs de droit commun.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE HABITAT, VIE SOCIALE ET PROTECTION DES PERSONNES

- > Déployer l'offre d'accompagnement orientée vers le vieillissement des personnes handicapées et faire évoluer la typologie des établissements pour la prise en compte des besoins de médicalisation.
- > Poursuivre les projets architecturaux destinés à diversifier les modes d'habitats individuels ou collectifs.
- > Renforcer les coopérations territoriales avec les services d'accès aux droits, les acteurs du logement et les autres acteurs gestionnaires pour assurer des transitions adaptées dans les parcours individuels et permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté et de faire ses choix.
- > Poursuivre les travaux visant à permettre l'accès aux loisirs et aux vacances adaptées.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE

FINALITÉ

Garantir une activité professionnelle aux personnes accueillies au sein du pôle (AP ESAT/PEA et salariés EA), dans le respect de leur rythme, de leurs attentes, de leurs besoins et de leurs capacités, en assurant un équilibre financier et en intégrant les évolutions des politiques publiques (dont plan de transformation et loi plein emploi) et les axes d'amélioration faisant suite aux audits et évaluations HAS.

ORIENTATIONS

- ▶ Garantir le développement du processus commercial pôle
 - > Développer et déployer la stratégie Marketing et communication en étroite collaboration avec le service communication.
 - > Assurer une activité de production qui garantisse une sécurité financière en étroite collaboration avec le service financier.
 - > Développer et mettre en place de produits en propre.
- ▶ Harmoniser les modalités d'accompagnement au sein du pôle travail
 - > Garantir la fiabilisation et la sécurisation des données des personnes accueillies.
 - > Favoriser l'intégration en milieu ordinaire des processus production.
 - > Assurer la sécurisation des risques de ruptures.
 - > Garantir le développement et la valorisation des compétences de chacun.
 - > Mettre en place des outils favorisant l'auto-représentation pour favoriser l'exercice de l'autodétermination.
- ▶ Développer la démarche QVCT au sein du pôle travail
 - > Harmoniser et sécuriser le processus sécurité et environnement.
 - > Renforcer et formaliser le système de communication à destination des salariés (dont salariés EA) et des AP.
- ▶ S'assurer de la satisfaction des parties intéressées
 - > S'assurer de la mise à jour et du suivi des indicateurs établissements et pôle.
 - > S'assurer de la mise en place d'un planning d'audit.
 - > Garantir le suivi des écarts et de ses axes d'amélioration.
 - > Garantir la mesure de la satisfaction des parties intéressées.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE ENTRAIDE ASSOCIATIVE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

- > Maintenir un lien constant à destination et entre les personnes accompagnées et leurs familles ; amis et adhérents de l'Association ; les professionnels ; les partenaires et acteurs institutionnels ; la presse et le grand public.
- > Mise en œuvre du nouveau sites internet de l'Association et de nouveaux réseaux sociaux thématiques.
- > Poursuivre la communication des pratiques RSE et QVT.
- > Promouvoir les nouveaux dispositifs AEIM par des supports de communication innovants.
- > Simplifier et optimiser les canaux de communications au sein de l'Association et envers ses adhérents et donateurs.
- > Promouvoir l'association AEIM dans des évènementiels thématiques : congrès, opérations de communication ciblées, campagnes, conférences de presse...
- > Alimenter le positionnement de la marque employeur dans l'environnement de l'AEIM : poursuivre les campagnes de communication sur le recrutement, innover sur les supports de communication promotionnels.
- > Soutenir la fonction politique de l'Association, afin d'être entendu sur ses positions, convictions et combats.
- > Soutenir, organiser et structurer la visibilité des opérations des bénévoles et familles de l'Association au sein de l'action associative et familiale.
- > Mettre l'accessibilité au cœur des actions et des créations de supports de communication et les faire connaître : S3A, FALC.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE DE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

- > Sécuriser les équilibres économiques et financiers de l'association par la finalisation des principaux outils et process d'aides à la décision (tableaux de bord partagés, contrôles de gestion).
- > Simplifier et optimiser les process de facturation et de gestion des impayés (dématérialisation et e-facture, nouveaux systèmes d'information, nouvelles procédures).
- > Créer les conditions nécessaires à la gestion de nouvelles offres de services (agrément protection de l'enfance, ...) ou de nouveaux Etablissements (Turbulences), dans un cadre administratif, juridique et fiscal adapté.
- > Mettre en œuvre la politique d'achats responsable de l'association (nouveaux marchés centralisés, gestion des commandes, suivi des consommations et des déchets, filières eco-responsables et mobilisation des ressources internes).

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE SYSTÈMES D'INFORMATION

- > Renforcer le niveau de sécurisation des systèmes d'information en appliquant une politique de sécurité en adéquation avec les enjeux et le contexte actuel de recrudescence de la cybercriminalité.
- > Poursuivre le déploiement des nouveaux applicatifs autour d'une dynamique de support métiers et en y intégrant une dimension QVT.
- > Assurer la transmission des données d'un système informatique à un autre dans une optique d'interopérabilité de plus en plus forte.
- > Protéger et sensibiliser les personnes concernant l'augmentation des cybermenaces.
- > Accompagner l'AEIM dans sa transition numérique en anticipant et en intégrant l'émergence de nouvelles technologies.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PÔLE DE GESTION RESSOURCES HUMAINES

- > Poursuivre l'ingénierie RH sur le champ de l'attractivité par le biais de la marque employeur AEIM
- > Développer une politique d'alternance
- > Poursuivre le développement de l'ingénierie de formation professionnelle (salariés et agents de production)
- > Poursuivre la mise en œuvre de l'ingénierie SI RH
- > Développer une politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie au travail et des conditions de travail
- > Finaliser la restructuration de la Direction des Ressources Humaines et la redéfinition des missions au sein du service Paie et Gestion administrative du personnel
- > Assurer sur le volet RH l'intégration des professionnels de l'association Turbulences dans le cadre de la fusion
- > Accompagner le changement de statut des agents de production d'ESAT

AEIM

ADAPEI 54

6 allée de Saint-Cloud
54600 VILLERS-LES-NANCY

03.83.44.30.65
aeim@aeim54.fr

www.aeim.eu



Vivre ensemble est une force



L'AEIM
est habilitée
à recevoir
DONS & LEGS
Soutenez-nous !